



THE ORPHAN ONCOLOGY INNOVATOR

Société anonyme au capital de 12 643 203,75 euros
Siège social : 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris
410 910 095 R.C.S. Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

TABLE DES MATIERES

1.	PREAMBULE	4
2.	EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE	4
	2.1. PROGRAMMES DE R&D	4
	2.2. Gouvernance.....	6
	2.3. Financement	6
3.	INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.....	7
	3.1. Chiffre d'affaires	7
	3.2. Charges de personnel	7
	3.3. Charges externes	7
	3.4. Résultat financier.....	7
	3.5. Résultat net.....	7
	3.6. Trésorerie disponible.....	7
4.	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE	7
5.	EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	9
	5.1. Principaux investissements pour l'avenir, politique de financement à venir	9
	5.2. Evenements significatifs postérieurs à la clôture du semestre.....	9
	5.3. Synthèse chronologique des événements significatifs du 1 ^{er} semestre et post-clotûre	9
6.	PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	10
7.	COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2017.....	11
	Etat de la situation financière consolidé	11
	Etat du résultat global consolidé	12
	Etat des autres éléments du résultat global consolidé	12
	Etat de variations des capitaux propres consolidé.....	13
	Etat des flux de trésorerie nette consolidé	14
	Note 1 : Base de préparation des états financiers	15
	Note 2 : Périmètre de consolidation.....	15
	Note 3 Information sectorielle (IFRS 8)	16
	Note 4 : Immobilisations incorporelles.....	16
	Note 5 : Autres Actifs.....	17

Note 6 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
Note 7 : Capitaux propres	18
Note 8 : Passifs non courants	22
Note 9 : Passifs courants.....	24
Note 10 : Instruments financiers	24
Note 11 : Produits et charges opérationnels.....	25
Note 12 : Résultat financier	26
Note 13 : Résultat par action	26
Note 14 : Parties liées	26
Note 15 : Evénements post-clôture.....	26
8. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	27
9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017	28

Ce rapport est établi de l'Article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des Articles 222-4 à 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et des dispositions des Articles L.232-7 par. 3 et R 232-13 du Code de commerce.

1. PREAMBULE

Onxeo est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de médicaments visant notamment les pathologies orphelines notamment en oncologie, l'un des segments les plus dynamiques de l'industrie pharmaceutique marqué par une demande thérapeutique élevée.

Pour mémoire, la Société est issue de la fusion en juin 2014 de BioAlliance Pharma, société française d'innovation basée à Paris, avec Topotarget, société biopharmaceutique danoise basée à Copenhague. Onxeo est cotée sur les marchés Euronext à Paris et Nasdaq à Copenhague.

En mars 2016, le Groupe a annoncé la réalisation définitive de l'acquisition de la Société DNA Therapeutics et à travers elle, d'une technologie innovante portant sur les mécanismes de réparation de l'ADN des cellules tumorales. Le nouveau produit de la Société, AsiDNA™, provient de cette acquisition.

2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET FAITS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE

Onxeo a vocation à devenir un acteur international majeur dans le domaine des cancers orphelins ou cancers rares. La Société s'appuie sur des actifs solides, et possède des atouts distinctifs qui forment le socle de sa croissance future :

- un portefeuille diversifié de produits en phase de développement clinique, avec trois programmes synergiques mais indépendants (Livatag®, Beleodaq® et AsiDNA™¹), dédiés à des pathologies cancéreuses pour lesquelles les besoins médicaux sont importants ;
- des approches thérapeutiques innovantes, fondées sur des technologies et mécanismes d'action différenciés, présentant de solides avantages compétitifs et pouvant être déclinées dans plusieurs types de cancers ;
- des programmes qui visent des indications importantes et en croissance, dont le potentiel global de marché estimé est de plusieurs milliards de dollars ;
- une équipe scientifique de haut niveau, qui a su mener à plusieurs reprises des programmes cliniques jusqu'à l'enregistrement, en Europe et aux Etats-Unis ;
- un ancrage aux Etats-Unis, avec une filiale et trois produits commercialisés par des partenaires internationaux.
- une équipe de direction expérimentée, soutenue par un Conseil d'administration de grande qualité au profil international.

La stratégie de croissance de la Société repose sur le développement de ses candidats médicaments innovants, basés sur des mécanismes d'action uniques et des technologies de rupture, visant des pathologies cancéreuses dites « rares » ou résistantes aux autres traitements. Au 1er semestre 2017, les programmes de développement des trois actifs phares du Groupe, AsiDNA™, Livatag®, et Beleodaq® ont avancé de manière significative et conformément aux prévisions.

Les principales avancées opérationnelles et les changements organisationnels du Groupe au cours du premier semestre 2017 sont détaillés ci-après.

2.1. PROGRAMMES DE R&D

2.1.1. Livatag

Durant le premier semestre 2017, la Société a finalisé le recrutement dans l'étude de phase III « ReLive » visant à évaluer l'efficacité de Livatag, son produit le plus avancé sur le plan clinique, dans le traitement de 2ème

¹ AsiDNA™, Livatag®, et Beleodaq® sont des marques déposées d'Onxeo SA

ligne du carcinome hépatocellulaire (cancer primitif du foie) avancé. ReLive est une étude internationale multicentrique randomisée visant à évaluer l'efficacité de Livatag (Doxorubicine Transdrug™) par voie intraveineuse par rapport au traitement standard disponible choisi par le médecin, chez les patients souffrant d'un carcinome hépatocellulaire avancé après échec ou intolérance au sorafenib.

En parallèle, le comité indépendant de suivi de l'étude (DSMB – Data Safety and Monitoring Board) qui revoit les données de tolérance de l'étude, en aveugle, s'est réuni pour la 10ème fois depuis le démarrage de ReLive et a émis une recommandation positive, confirmant l'absence d'effets indésirables inattendus graves et permettant de poursuivre l'étude sans modification.

Par ailleurs, la Société a présenté en avril 2017, lors de la conférence annuelle de l'American Association for Cancer Research (AACR), les résultats d'une étude sur le mécanisme d'action de Livatag® qui démontrent une affinité préférentielle pour les cellules cancéreuses hépatiques, confirmant son intérêt dans le carcinome hépatocellulaire avancé.

Onxeo a également obtenu en mai 2017 un nouveau brevet aux Etats-Unis pour Livatag® dans le traitement du carcinome hépatocellulaire. Ce brevet délivré par l'USPTO* est relatif à la voie d'administration spécifique de Livatag® et étend la protection des revendications associées jusqu'en 2032.

2.1.2. AsiDNA™

Le Groupe a poursuivi au premier semestre 2017 le développement d'AsiDNA™ afin de démontrer son activité lorsqu'il est administré par voie systémique en monothérapie ou en combinaison avec d'autres traitements dans divers types de tumeurs solides et a progressé dans plusieurs domaines clés :

- l'optimisation du processus de fabrication des produits, entamée en 2016, afin d'améliorer les coûts et les délais de production pour un futur développement clinique et une future industrialisation à grande échelle ;
- les études précliniques afin de confirmer l'activité d'AsiDNA™ sur des modèles animaux par voie IV, seul ou en combinaison, de mieux définir le profil pharmacocinétique/ pharmacodynamique dans le cadre d'une administration intraveineuse (*se référer au paragraphe 5.2 ci-après EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU SEMESTRE pour les premiers résultats précliniques par voie intraveineuse*) ;
- l'identification de biomarqueurs qui permettront de sélectionner les types de tumeurs les plus pertinentes au regard de son mécanisme d'action.

Sur la base de ces éléments, la soumission aux autorités d'une étude clinique de phase I par voie systémique est prévue dès fin 2017.

La Société poursuit par ailleurs sa collaboration avec l'institut Curie et a annoncé en janvier 2017 une collaboration visant à étudier l'association d'AsiDNA avec la radiothérapie et l'immunothérapie.

Enfin, la Société a reçu, en février 2017, la notification de délivrance par l'office américain des brevets d'un nouveau brevet pour AsiDNA, conférant à Onxeo un champ de protection très large dans cette classe de composés jusqu'en 2031 aux Etats-Unis.

2.1.3. Beleodaq® (belinostat)

La Société a annoncé en 2016 le développement d'une formulation par voie orale de belinostat, pour l'instant disponible par administration par voie intraveineuse (IV). Une telle formulation constituerait un net avantage pour les patients comme pour les médecins en termes de facilité de prise, d'observance et sans assistance de la part du personnel médical. Elle offrirait également à Onxeo la possibilité d'étendre la protection par brevet de belinostat et renforce l'intérêt de développement en combinaison avec d'autres médicaments dans de nouvelles indications.

Belinostat fait aussi l'objet d'un programme de développement préclinique de son potentiel clinique, notamment en association avec d'autres agents anti-cancers.

Enfin, la Société a poursuivi l'expansion géographique de Beleodaq dans l'indication du lymphome à cellule T périphérique (PTCL) avec la mise en place en avril 2017 d'un programme d'accès contrôlé (Managed Access) – aussi appelé Named Patient program (patient désigné) en Europe, avec Clinigen Plc. Dans le cadre de ce programme, un médecin peut demander un traitement par belinostat pour ses patients éligibles ne disposant

d'aucune autre option thérapeutique. En Europe**, certains patients peuvent ainsi bénéficier d'un traitement par belinostat avant une autorisation potentielle de sa mise sur le marché européen.

Le partenaire américain de la Société, Spectrum Pharmaceuticals (SPPI), poursuit la préparation de l'étude clinique de phase III en première ligne de traitement du PTCL.

2.2. GOUVERNANCE

2.2.1. Evolution du conseil d'administration

Le 26 avril 2017, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a :

- renouvelé pour 3 ans les mandats d'administrateur de Mme Judith Greciet, directeur général de la Société et de M. Nicolas Trebouta, représentant Financière de la Montagne ;
- approuvé les nominations de Mmes Christine Garnier et Elvira Sanz en tant qu'administrateurs indépendants, en remplacement de MM. David Solomon et Russell Greig.

2.2.2. Evolution de l'équipe de direction

Onxeo a renforcé son équipe de direction au premier semestre 2017 avec les nominations de :

- Françoise Bono, Directeur Scientifique – Directeur R&D
- Olivier de Beaumont, Directeur Médical

Graham Dixon, précédemment en charge de la R&D et des Affaires Médicales, a quitté la société.

2.3. FINANCEMENT

Le 19 juin 2017, la Société a annoncé une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription. Cette augmentation de capital a été réalisée dans le cadre d'un placement privé conformément aux termes des dix-huitième et vingtième résolution adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 24 mai 2017, au profit d'investisseurs qualifiés au sens de l'article D.411-1 du code monétaire et financier et d'un cercle restreint d'investisseurs au sens du II. de l'article L.411-2 et de l'article D411-4 du code monétaire et financier.

Des investisseurs institutionnels de premier plan, américains et européens, spécialistes du secteur de la santé et des biotechnologies ont ainsi participé au placement, permettant le renforcement et la diversification de la structure actionnariale de la Société.

Cette augmentation de capital s'est traduite le 20 juin 2017 par l'émission de 3 529 411 actions ordinaires nouvelles pour un montant brut de 15 millions d'euros. Le prix d'émission de 4,25 euros par action nouvelle a été fixé en appliquant une décote de 12,6% sur la moyenne pondérée du cours des trois séances de bourse précédent l'opération.

Les fonds levés ont permis de renforcer la trésorerie du Groupe qui s'élevait à 27,7 millions d'euros au 30 juin 2017. Ils lui fournissent des moyens supplémentaires pour poursuivre ses programmes de R&D dans le domaine des pathologies orphelines en oncologie, et serviront plus particulièrement à financer :

- la finalisation de la phase III ReLive de Livatag ainsi que les études précliniques en combinaison avec ce produit,
- les premières étapes du développement d'AsiDNA, notamment l'évaluation préclinique de l'administration par voie systémique, et la préparation de l'entrée en clinique ;
- les développements futurs de Beleodaq®,

et plus généralement l'activité de la Société.

3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

3.1. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires pour la période s’élève à 3.367 milliers d’euros, contre 1.878 milliers d’euros au premier semestre 2016. La variation provient pour l’essentiel de l’étalement du montant reçu à la signature en 2016 de l’accord de licence avec Pint Pharma (revenu non récurrent).

3.2. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont passées de 3.455 milliers d’euros au premier semestre 2016 à 3.716 milliers d’euros au premier semestre 2017, cette variation étant pour l’essentiel liée à des changements de la structure des effectifs au sein d’Onxeo.

3.3. CHARGES EXTERNES

Les charges externes s’élèvent à 9.672 milliers d’euros au 30 juin 2017 contre 8.484 milliers d’euros au 30 juin 2016. La part de ces dépenses liée aux activités de R&D (nettes de crédit d’impôt recherche imputé) a augmenté de près de 32%, passant de 5.390 milliers d’euros sur le premier semestre 2016 à 7.106 milliers d’euros sur le premier semestre 2017. Cette augmentation significative provient principalement du déploiement du programme industriel et préclinique d’AsiDNA™, acquis au mois de mars 2016, pour lequel la société a mis en place un ambitieux plan de développement. En parallèle, la société a poursuivi son essai clinique de phase III avec Livatag® ainsi que les activités de production correspondantes, et a également poursuivi son programme de développement préclinique avec Beleodaq®.

3.4. RESULTAT FINANCIER

La diminution du résultat financier de -210 milliers d’euros au 30 juin 2016 à -338 milliers d’euros au 30 juin 2017 provient pour l’essentiel de l’effet des variations de change sur les opérations de la société.

3.5. RESULTAT NET

En conséquence de l’évolution de l’activité reflétée par les postes de charges et produits exposés ci-dessus, le résultat net arrêté au 30 juin 2017 est négatif à hauteur de 11.627 milliers d’euros, contre 11.227 milliers d’euros au premier semestre 2016.

3.6. TRESORERIE DISPONIBLE

La trésorerie disponible au 30 juin 2017 s’élève à 27,7 millions d’euros contre 29,2 millions d’euros au 31 décembre 2016. La consommation de trésorerie est liée aux dépenses opérationnelles de la société, notamment en matière de recherche et développement. Son augmentation par rapport à la trésorerie annoncée pour le 1er trimestre 2017 est liée à l’augmentation de capital par placement privé de 15 millions d’euros réalisée en juin 2017.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Aucun facteur de risque spécifique n’est anticipé au deuxième semestre 2017, autre que les facteurs de risques inhérents à l’activité, à la structure, à la stratégie et à l’environnement de la Société, décrits dans le Document de Référence 2016 déposé auprès de l’Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2017 : ces risques sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et

cliniques ainsi que des contraintes d'enregistrement des produits au plan de la sécurité de la tolérance et de l'efficacité. Ces risques sont également liés à l'activité des partenaires commerciaux en licence.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe pourraient être confrontés sont listés ci-après :

Risques financiers

Les risques financiers sont essentiellement des risques liés à la trésorerie de la Société tant que celle-ci ne génère pas de revenus significatifs au regard de ses dépenses, notamment en matière de recherche et développement. Le niveau de trésorerie à la clôture de l'exercice donne une visibilité financière supérieure à 12 mois. D'ici à cette échéance, il n'est pas exclu que la société ait recours à des financements non dilutifs ou sous forme de levée de fonds à plus ou moins brève échéance pour sécuriser ses opérations au cas où elle ne parviendrait pas à générer des ressources complémentaires notamment au travers de nouveaux accords de licence.

Des facteurs tels que l'incapacité à établir des accords de licence sur les produits de son portefeuille dans les délais prévus, un retard ou un succès insuffisant dans la commercialisation de ses produits par ses partenaires, des opportunités en termes de développement ou de croissance externe, des coûts plus élevés des développements en cours notamment du fait d'exigences supplémentaires des autorités réglementaires ou pour se défendre en matière de propriété intellectuelle peuvent influencer sur les besoins et les échéances d'un tel financement.

Risques liés à l'activité de la Société

Les risques opérationnels de la Société portent pour l'essentiel sur le développement de ses produits jusqu'à l'obtention des autorisations de mise sur le marché.

Le risque d'un échec ou d'un retard substantiel dans le développement d'un médicament existe à tous les stades et particulièrement au niveau des essais cliniques, qui requièrent souvent un nombre important de patients à recruter, dans des pathologies où par définition le nombre de patients est limité.

Par ailleurs, le délai de réponse des autorités réglementaires aux dossiers qui leur sont soumis est également variable notamment si des demandes complémentaires sont formulées par ces dernières.

Concernant la structure et la stratégie de la Société, les risques les plus importants sont liés aux ressources et à la taille de la Société qui doit attirer et fidéliser le personnel clé, externaliser et sous-traiter ses productions et s'assurer de la bonne performance de ses partenaires commerciaux.

De plus, il existe un risque concurrentiel pour tous les produits développés par la Société.

Risques juridiques et réglementaires

Les risques juridiques sont essentiellement liés à la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux accords de licence mis en place et aux contrefaçons dès lors que les produits sont sur le marché.

Par ailleurs, la Société est soumise aux exigences réglementaires en matière d'enregistrement et d'obtention du prix des médicaments et elle ne peut garantir que les exigences réglementaires ne viendront pas modifier les délais ou les modalités d'enregistrement, qu'il n'y aura pas de modification du prix de ses médicaments, notamment en raison de changement dans les politiques de prise en charge et de remboursement des produits de santé.

Assurance et couverture des risques

La Société estime disposer d'une couverture d'assurance adaptée à ses activités et notamment de la couverture requise par la loi pour les essais cliniques, en France et dans le reste du monde. La Société n'envisage pas de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats à l'avenir.

Le lecteur est invité à consulter le document de référence annuel de la Société pour une description détaillée des risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Principaux litiges en cours : Litige SpePharm/SpeBio

Concernant le litige en cours avec les sociétés SpePharm et SpeBio, les procédures se sont poursuivies au cours du semestre. Comme au 31 décembre 2016, les risques éventuels liés à ce litige ne peuvent être évalués de manière fiable. La Société estimant être dans son bon droit, aucune provision n'a été comptabilisée au 30 juin 2017. Une description détaillée des litiges et de leur développement est fournie à la Note 8.1.2 aux comptes consolidés semestriels résumés.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va poursuivre le développement de son portefeuille de produits orphelins en oncologie.

- Livatag® (doxorubicine Transdrug) : résultats préliminaires d'efficacité dans la phase III de l'étude ReLive ; résultats des études précliniques de Livatag® pour évaluer le potentiel du produit dans de nouvelles indications.
- Beleodaq® (belinostat) : collaboration avec le partenaire américain, Spectrum Pharmaceuticals, pour préparer l'extension de l'indication à la 1ère ligne de traitement du PTCL; développement d'une nouvelle formulation par voie orale développée par la Société et évaluation de l'intérêt de l'association de Beleodaq® avec d'autres agents anti-cancéreux, dans des tumeurs autres que le PTCL.
- AsiDNA™ : poursuite des essais précliniques d'AsiDNA par voie systémique (intraveineuse) en association avec différents agents anti-cancéreux sur différents modèles de tumeurs chez l'animal, préparation de la soumission d'une première étude clinique par voie systémique.

Onxeo estime que, compte tenu de ses activités actuelles, elle n'a pas de commentaires particuliers à formuler sur des tendances qui seraient susceptibles d'affecter ses revenus récurrents et ses conditions générales d'exploitation depuis la date du dernier exercice clos le 31 décembre 2016, jusqu'à la date de publication du présent rapport.

5.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR, POLITIQUE DE FINANCEMENT A VENIR

Les principaux investissements de la Société concerneront les dépenses de recherche et de développement.

Avec une trésorerie de 27,7 millions d'euros au 30 juin 2017, la Société dispose d'une visibilité suffisante pour mener ses projets jusqu'au début de l'année 2019 et étudie l'opportunité de consolider ses ressources financières au travers de nouveaux financements non dilutifs ou sous forme de levées de fonds, en parallèle d'une recherche continue de nouveaux accords de licence.

5.2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DU SEMESTRE

Le 5 juillet 2017, la Société a annoncé des résultats positifs de preuve de concept préclinique démontrant l'activité d'AsiDNA™ par voie systémique (voie intraveineuse), seul ou en combinaison avec le carboplatine. Les essais précliniques se poursuivent notamment en association avec les inhibiteurs de PARP et la Société a confirmé ses prévisions de soumission d'un dossier d'entrée en clinique en fin d'année 2017.

5.3. SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{ER} SEMESTRE ET POST-CLOTURE

24 janvier	Onxeo finalise le recrutement de son essai de Phase III de Livatag® dans le traitement du carcinome hépatocellulaire
31 janvier	Onxeo annonce une nouvelle collaboration avec l'institut Curie pour étudier l'association d'AsiDNA en combinaison avec la radiothérapie et des produits d'immuno-oncologie

8 février	Informations sur le design de l'étude ReLive et sur le rôle du comité de surveillance de tolérance de l'étude (DSMB)
13 février	L'office américain des brevets délivre à Onxeo un nouveau brevet relatif à AsiDNA™, étendant sa protection aux Etats-Unis
1er mars	Onxeo nomme deux directeurs expérimentés pour accélérer son développement préclinique et clinique
7 mars	Onxeo présente ses résultats annuels pour l'exercice 2016 et ses perspectives pour l'année 2017
21 mars	Onxeo annonce la présentation de données scientifiques sur ses 3 actifs clés en oncologie lors du congrès annuel de l'ACCR
20 avril	Onxeo reçoit le Label Tech 40 d'EnterNext
24 avril	Clinigen et Onxeo lancent un programme d'accès contrôlé pour belinostat en Europe pour les patients atteints du lymphome à cellules T périphérique (PTCL)
26 avril	Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2017 et report de l'assemblée générale extraordinaire en 2ème convocation le 24 mai 2017
10 mai	Onxeo obtient un nouveau brevet aux Etats-Unis pour Livatag® dans le traitement du carcinome hépatocellulaire
23 mai	Onxeo annonce la 10ème recommandation positive du DSMB pour la poursuite de son essai de Phase III de Livatag®, ReLive, dans le cancer primitif du foie
19 juin	Onxeo lance une augmentation de capital
20 juin	Onxeo lève 15 M€ auprès d'investisseurs américains et européens
5 juillet	Onxeo annonce des résultats positifs de preuve de concept préclinique démontrant l'activité d'AsiDNA™ par voie systémique

Le texte intégral des communiqués peut être consulté sur le site internet de la Société (www.onxeo.com).

6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernant exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne présentent pas de caractères significatifs dans les comptes au 30 juin 2017.

7. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2017

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

ACTIF (en milliers €)	30/06/2017	31/12/2016	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	86 442	87 213	3
Immobilisations corporelles	644	713	
Immobilisations financières	337	306	
Impôt différé actif	0	0	
Total des actifs non courants	87 423	88 232	
Actifs courants			
Stocks et en cours	18	184	
Clients et comptes rattachés	2 071	1 548	4.1
Autres créances	8 332	5 893	4.2
Placements financiers	3 202	5 302	5
Disponibilités	24 452	23 941	5
Total des actifs courants	38 075	36 868	
TOTAL ACTIF	125 498	125 100	

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers €)	30/06/2017	31/12/2016	Note
Capitaux propres			
Capital social	12 643	11 761	6
Moins : actions détenues en propre	-96	-97	6
Primes	269 195	255 960	6
Réserves	-173 301	-150 864	6
Résultat	-11 627	-22 671	6
Total des capitaux propres	96 814	94 089	
Passifs non courants			
Impôt différé passif	11 860	11 895	7
Provisions	558	637	7
Autres dettes financières	4 715	4 723	7
Autres dettes	574	1 339	7
Total des passifs non courants	17 706	18 594	
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	155	106	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 835	9 246	8
Autres passifs	2 987	3 065	8
Total des passifs courants	10 977	12 417	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	125 498	125 100	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016	Note
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	1 893	1 824	
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	1 474	54	
Total chiffre d'affaires	3 367	1 878	10
Achats consommés	-415	-298	
Charges de personnel	-3 716	-3 455	10
Charges externes	-9 672	-8 484	10
Impôts et taxes	-179	-155	
Dotations nettes aux amortissements	-900	-912	
Dotations nettes aux provisions	969	327	
Autres produits d'exploitation	3	30	
Autres charges d'exploitation	-765	-95	11
Charges opérationnelles	-14 674	-13 043	
Résultat opérationnel courant	-11 307	-11 165	
Quote-part de résultat mis en équivalence	-17	-20	
Autres produits et charges opérationnels	0	0	
Résultat opérationnel après quote-part de résultat mis en équivalence	-11 324	-11 185	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	530	188	
Autres produits financiers	16	39	
Charges financières	-884	-436	
Résultat Financier	-338	-210	11
Résultat avant impôt	-11 663	-11 395	
Charges d'impôt	0	0	
-dont Impôts différés	35	167	
Résultat net	-11 627	-11 227	
Résultat par action	(0,23)	(0,27)	12
Résultat dilué par action	(0,23)	(0,27)	12

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016	Note
Résultat de la période	-11 627	-11 227	
Autre résultat global	0	0	
Ecart de conversion	955	-203	
Pertes et Gains sur décomptabilisation d'actifs disponibles à la vente	0	0	
Couverture de flux de trésorerie	0	0	
Impôt relatif aux éléments du résultat global	0	0	
Autres éléments recyclables en résultat	955	-203	
Gains et pertes actuariels	-21	-80	
Autres éléments non recyclables en résultat	-21	-80	
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	934	-283	
Résultat global total de la période	-10 693	-11 510	
Résultat global total attribuable aux :			
- propriétaires de la société-mère	-10 693	-11 510	
- intérêts minoritaires			

ETAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

En milliers €	Variations réserves et résultats								
	Capital	Actions propres	Primes d'émission	Réserves de conversion	Paiements fondés sur des actions	Gains et pertes enregistrées en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Total Variations	TOTAL
Capitaux Propres au 01/01/2016	10 138	-157	243 854	-69	2 167	-45	-153 091	-151 038	102 798
Résultat global total de la période				-203		-80	-11 228	-11 510	-11 510
Augmentation de capital	230		2 205					0	2 435
Actions propres		36					51	51	87
Autres mouvements							282	282	282
Paiements fondés sur des actions					113			113	113
Dividendes								0	0
Capitaux Propres au 30/06/2016	10 368	-121	246 059	-272	2 280	-125	-163 985	-162 101	94 205
Résultat global total de la période				-498		23	-11 501	-11 976	-11 976
Augmentation de capital	1 393		9 901					0	11 294
Actions propres		24					-82	-82	-58
Autres mouvements							256	256	256
Paiements fondés sur des actions					369			369	369
Dividendes								0	0
Capitaux Propres au 31/12/2016	11 761	-97	255 960	-770	2 648	-102	-175 312	-173 535	94 089
Résultat global total de la période				955		-21	-11 648	-10 714	-10 714
Augmentation de capital	882		13 235					0	14 117
Actions propres		1					-30	-30	-29
Autres mouvements							-899	-899	-899
Paiements fondés sur des actions					249			249	249
Dividendes								0	0
Capitaux Propres au 30/06/2017	12 643	-96	269 195	185	2 898	-122	-187 889	-184 928	96 814

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

En milliers €	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Résultat net consolidé	-11 627	-22 671	-11 227
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	949	1 606	386
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		0	0
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	249	482	113
-/+ Autres produits et charges calculés	-92	109	140
-/+ Plus et moins-values de cession	0	0	0
-/+ Profits et pertes de dilution			0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	17	43	20
- Dividendes (titres non consolidés)			0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-10 504	-20 432	-10 568
+ Coût de l'endettement financier net	338	-923	218
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	35	538	-167
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-10 130	-20 817	-10 517
- Impôts versé			0
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-5 547	3 208	-4 122
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-15 677	-17 609	-14 639
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-25	-316	-97
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	-229	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-2	-7	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	2	-5	-111
+/- Incidence des variations de périmètre			0
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			0
+/- Variation des prêts et avances consentis			0
+ Subventions d'investissement reçues			0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		2 406	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-23	1 849	-208
Flux de trésorerie résultant de la fusion	0	0	0
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			0
. Versées par les actionnaires de la société mère	14 702	12 122	1 000
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	1	60	36
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			0
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		0	0
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-320	-213	143
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	0	0	0
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	-229	0	-243
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	14 155	11 968	936
+/- Incidence des variations des cours des devises	-44	-758	-283
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 590	-4 549	-14 194
TRESORERIE INITIALE	29 243	33 793	33 793
TRESORERIE FINALE	27 654	29 243	19 598

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Onxeo est un acteur clé du développement de médicaments orphelins en oncologie. La société développe des thérapies innovantes pour le traitement des cancers orphelins ou rares, grâce au développement de thérapies de pointe destinées à améliorer la vie des patients.

NOTE 1 : BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés semestriels d'Onxeo au 30 juin 2017 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 28 juillet 2017. Ils ont été établis suivant les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'applicables au sein de l'Union Européenne pour les informations financières intermédiaires (IAS 34) autorisant la présentation de notes sélectionnées. Les comptes consolidés sont donc présentés de manière condensée et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2016, tels qu'inclus dans le document de référence déposé à l'AMF le 24 avril 2017.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016, et aux normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

Norme	Libellé
Amendements à IAS 12	Reconnaissance des actifs d'impôts différés pour pertes non réalisées
Amendements à IAS 7	Disclosure Initiative
Améliorations annuelles des IFRS	Cycle 2014-2016
Amendement à IFRS 12	Clarification de l'étendue de la norme

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2017, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne. L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse.

Recours à des estimations

Comme au 31 décembre 2016, la direction du Groupe a eu recours à des estimations pour l'établissement des états financiers portant sur le calcul :

- des engagements de retraite
- des paiements fondés en actions
- des provisions
- la reconnaissance en chiffre d'affaires des montants reçus dans le cadre de la signature des accords de licence

Les états financiers ont été élaborés en application du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe a été retenu par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants: la société dispose d'une trésorerie nette consolidée de 27,7 M€ au 30 juin 2017 permettant de financer ses activités jusqu'à début 2019 sur la base de son plan de financement.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe comprend la Société Onxeo SA qui concentre l'essentiel de l'activité à Paris ainsi que son établissement danois à Copenhague, et ses filiales listées ci-dessous :

- Onxeo US
- Topotarget UK
- BioAlliance Pharma Switzerland
- Topotarget Switzerland
- SpeBio

Toutes les filiales sont détenues à 100% et consolidées en intégration globale, à l'exception de SpeBio, joint-venture détenue à 50%, mise en équivalence.

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8)

Le Groupe dans son ensemble constitue un seul secteur d'activité. Conformément à la norme IFRS 8.32 et 33, une information sur la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par portefeuille de produits (« produits orphelins en oncologie » et « autres produits ») est fournie à la note 11.1. Par ailleurs, il est précisé en référence à cette norme que les actifs non courants du groupe sont localisés pour l'essentiel en France, au Danemark et au Royaume-Uni.

Les principaux clients du Groupe, dont la part de chiffre d'affaires est supérieure à 10%, sont Spectrum Pharmaceuticals, Pint Pharma International et Cipher Pharmaceuticals.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	30/06/2017
Actifs de R&D				
Beleodaq PTCL Valeur Brute	48 800			48 800
Beleodaq PTCL Amortissements	- 4 000	- 794		- 4 794
Beleodaq Autres indications	19 900			19 900
AsiDNA	2 452	20		2 472
Goodwill	20 059			20 059
Autres Valeur Brute	693	6	-	698
Autres Amortissements	- 691	- 2	-	- 694
TOTAL	87 213	- 771	-	86 442

4.1. Actifs de R&D

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2017 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 10.481 milliers d'euros dont 1.788 milliers d'euros pour les dépenses de personnel et 8.693 milliers d'euros pour les charges externes et les frais et taxes réglementaires. Aucun nouveau frais de développement significatif n'ayant été engagé sur les produits enregistrés par la société et en conséquence, il n'y a pas eu d'immobilisation de frais de développement sur le semestre.

Les actifs de R&D ont fait l'objet d'un amortissement à hauteur de 794 milliers d'euros sur le semestre. Cet amortissement correspond aux actifs liés au produit Beleodaq® pour son indication en 2e ligne dans le traitement des lymphomes à cellules T périphériques, générant des revenus au travers de la commercialisation par le partenaire Spectrum Pharmaceuticals. Ces actifs sont amortis sur la durée de commercialisation estimée du produit dans cette indication (17 ans).

4.2. Recherche d'indices de pertes de valeur

Les actifs de R&D et le goodwill font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36. Au 30 juin 2017, aucun indice de perte de valeur des actifs de R&D ou du goodwill n'ont été identifiés par rapport aux paramètres utilisés pour le test de valeur mis en œuvre au 31 décembre 2016. En conséquence, il n'a pas été procédé à un nouveau test de perte de valeur.

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS

5.1. Créances clients

En milliers €	30/06/2017	< 1 an	> 1 an	31/12/2016
Clients et comptes rattachés nets	2 071	2 071		1 548

Les créances clients correspondent pour l'essentiel à des créances avec les partenaires internationaux Spectrum Pharmaceuticals, Innocutis/Cipher et Therabel.

5.2. Autres créances

En milliers €	30/06/2017	< 1 an	> 1 an	31/12/2016
Personnel et comptes rattachés	16	16		8
Crédit impôt recherche	6 011	6 011		3 955
Autres créances fiscales	1 336	1 336		705
Autres créances	0	0		283
Charges constatées d'avance	969	969		941
Valeur nette des Autres créances	8 332	8 332	0	5 893

Le poste « crédit d'impôt recherche (CIR) » correspond à la créance constatée au 31 décembre 2016 par Onxeo SA pour un montant de 3.955 milliers d'euros et à la constatation du CIR au titre du premier semestre 2017, à hauteur de 2.056 milliers d'euros. Cette créance est récupérable de façon anticipée et a donc été classé en totalité à moins d'un an. Conformément à la norme IAS 20, le crédit d'impôt recherche au titre du 1^{er} semestre 2017 a été présenté en diminution des postes de charges et produits en fonction de leur nature, comme suit :

En milliers €	30/06/2017	31/12/2016
Diminution du poste personnel	576	613
Diminution des charges externes	1 446	3 275
Diminution des amortissements	34	67
Total Crédit Impôt Recherche	2 056	3 955

Les autres créances fiscales sont pour l'essentiel relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un crédit de TVA dont le remboursement a été demandé par la Société.

NOTE 6 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers €	Valeurs nettes au 30/06/2017	Valeurs nettes au 31/12/2016	Variation de trésorerie
Disponibilités immédiates	24 452	23 941	511
Placements financiers	3 202	5 302	-2 101
Total de la trésorerie	27 654	29 243	-1 590

La trésorerie groupe au 30 juin 2017 s'établit à 27,7 millions d'euros, ce qui donne une visibilité jusqu'au 1^{er} trimestre 2019. La variation de la trésorerie nette est principalement liée aux dépenses opérationnelles de la société, notamment en matière de recherche et développement, pour un montant de 10,3 millions d'euros, compensées par l'augmentation de capital intervenue en juin 2017 dont le montant brut est de 15 millions d'euros.

Les disponibilités concernent des comptes en euros et dollars US ouverts dans des établissements bancaires de premier plan, essentiellement en France et au Danemark. Ce poste inclut des placements à terme de moins de 3 mois avec garantie du capital, permettant de dynamiser les performances et répondant aux définitions d'équivalents de trésorerie conformément aux dispositions d'IAS 7.6 et IAS 7.7. Les valeurs mobilières de placements correspondent à des Bons Moyen Terme Négociables (BMTN), disponibles à tout moment et présentant une faible volatilité et un risque très faible de changement de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES**7.1. Capital Social****7.1.1. Evolution de la composition du capital social**

		Nominal	Nb Actions	€
Actions entièrement libérées au 31/12/2016		0,25	47 043 404	11 760 851,00
Augmentation capital	(1)	0,25	3 529 411	882 352,75
Actions entièrement libérées au 30/06/2017		0,25	50 572 815	12 643 203,75

(1) Augmentation du capital réservée en date du 20 juin 2017 : émission de 3 529 411 actions nouvelles ordinaires au prix unitaire de 4,25 euros, d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, correspondant à une augmentation du capital social de 882 milliers d'euros assortie d'une prime d'émission de 14.118 milliers d'euros.

7.1.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec CM-CIC Securities ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 96 milliers d'euros, ainsi que les résultats sur les cessions des titres sur le premier semestre (31 milliers d'euros).

7.2. Paiements en actions

L'intégralité des informations concernant les plans d'actions gratuites, de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions attribués par le Groupe est présentée ci-après.

La charge du semestre relative aux paiements en actions représente 249 milliers d'euros, contre 113 milliers d'euros au 30 juin 2016.

Le conseil d'administration du 15 juin 2017 a attribué 70.269 actions gratuites (AGA RVI 2017) au directeur général et aux salariés. La charge correspondante sur le semestre est de 14 milliers d'euros.

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2017 a constaté l'annulation de plein droit, du fait du départ de salariés, de 6 800 SO SAL 2010, 15 500 SO SAL 2011, 15 500 SO SAL 2012, 15 500 SO SAL 2013, 5 250 SO SAL 2014, 55 000 SO SAL 2015, 29 800 SO SAL 2016, 15 400 AGA SAL 2016. L'impact de ces annulations est une diminution de la charge totale de 98 milliers d'euros.

7.2.1. Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2017 (BSA)

Type	Date d'autorisation	BSA autorisés	Date d'attribution	BSA attribués	Bénéficiaires	BSA en circulation au 30/06/2017 ajustés (1)	BSA exerçables au 30/06/2017 ajustés (1)	Prix de souscription par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
BSA 2011	29/06/2011 Résolution 18	100 000	21/09/2011	70 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	41 864	41 864	3,63	21/09/2017
BSA 2012	31/05/2012 Résolution 15	100 000	13/09/2012	85 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	41 857	41 857	3,75	13/09/2018
BSA 2013	26/06/2013 Résolution 17	100 000	19/09/2013	85 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	88 490	88 490	3,85	19/09/2023
BSA 2014	30/06/2014 Résolution 19	314 800	22/09/2014	107 500	Membres du CA non salariés et non dirigeants	85 886	85 886	6,17	22/09/2024
			04/03/2015	35 500		19 000	19 000	6,26	04/03/2025
BSA 2015	20/05/2015 Résolution 18	405 000	27/10/2015	80 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	65 000	65 000	3,61	27/10/2025
BSA 2015-2			23/01/2016	90 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	90 000	90 000	3,33	23/01/2026
BSA 2016	06/04/2016 Résolution 23	405 520	28/07/2016	260 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	160 000	53 333	3,16	28/07/2026
BSA 2016-2			25/10/2016	30 000	Consultants clés de la société	30 000	10 000	2,61	25/10/2026
BSA 2016-3			21/12/2016	70 000	Membres du CA non salariés et non dirigeants	52 500	17 500	2,43	21/12/2026
TOTAL						674 597	512 930		

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des bons suite aux augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)

7.2.2. Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2017 (SO)

Désignation du Plan	Date d'autorisation	Nombre d'options autorisées	Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Bénéficiaires	Options en circulation au 30/06/2017 ajustées (1)	Options exerçables au 30/06/2017 ajustées (1)	Prix de souscription par action en euros ajusté (1)	Date d'expiration
SO Salariés 2010 (1)	22/04/2010 Résolutions 20 et 21	150 500	25/08/2010	120 800	salariés	42 360	42 360	5,28	25/08/2020
SO Salariés 2010 (2)			16/12/2010	16 000	salariés	17 491	17 491	5,23	16/12/2020
SO Dirigeants 2010		25/08/2010	25 000	25 000	dirigeants	10 791	10 791	5,28	25/08/2020
TOTAL SO 2010		175 500		161 800		70 642	70 642		
SO Salariés 2011 (1)	29/06/2011 Résolutions 16 et 17	300 000	21/09/2011	218 500	salariés	127 174	127 174	3,63	21/09/2021
SO Dirigeants 2011				210 000	210 000	dirigeants	219 782	219 782	3,63
TOTAL SO 2011		510 000		428 500		346 956	346 956		
SO Salariés 2012	31/05/2012 Résolutions 13 et 14	333 000	13/09/2012	268 000	salariés	195 698	195 698	3,75	13/09/2022
SO Dirigeants 2012				110 000	110 000	dirigeants	103 597	103 597	3,75
TOTAL SO 2012		443 000		378 000		299 295	299 295		
SO Salariés 2013	26/06/2013 Résolution 15	283 000	19/09/2013	195 500	salariés	142 636	106 968	3,85	19/09/2023
TOTAL SO 2013		283 000		195 500		142 636	106 968		
SO Salariés 2014	30/06/2014 Résolution 17	314 800	22/09/2014	138 700	salariés	101 775	50 897	6,17	22/09/2024
SO Dirigeants 2014				40 000	40 000	dirigeants	34 487	25 052	6,17
TOTAL SO 2014		314 800		178 700		136 262	75 949		
SO Salariés 2015	20/05/2015 Résolution 16	405 000	27/10/2015	290 000	salariés	204 000	54 750	3,61	27/10/2025
SO Dirigeants 2015				60 000	60 000	dirigeants	60 000	15 000	3,61
TOTAL SO 2015		405 000		350 000		264 000	69 750		
SO Salariés 2016	4/06/2016 Résolution 22	405 520	28/07/2016	333 500	salariés	270 000	0	3,16	
SO Dirigeants 2016				70 000	70 000	dirigeants	70 000	0	3,16
TOTAL SO 2016		405 520		403 500		340 000	0		
TOTAL SO						1 599 791	969 560		

(1) Ajustement du nombre et du prix de souscription des options suite aux augmentations de capital de juillet 2011, juillet 2013 et décembre 2014, conformément à l'article L.228-99 du code de commerce (CA du 28 juillet 2011, du 14 novembre 2013 et du 22 janvier 2015)

7.2.3 Récapitulatif des droits à actions gratuites au 30 juin 2017

Désignation du Plan	Date d'autorisation	Nombre d'actions gratuites autorisées	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Bénéficiaires	Droits à actions gratuites en circulation au 30/06/2017
AGA Salariés 2016	6/04/2016 Résolution 24	405 520	28/07/2016	134 750	salariés	102 650
AGA Dirigeants 2016				30 000	dirigeants	30 000
TOTAL AGA 2016		405 520		164 750		132 650
AGA RVI Salariés 2017	24/05/2017 Résolution 28	470 440	15/06/2017	55 447	salariés	55 447
AGA RVI Dirigeants 2017				14 822	dirigeants	14 822
TOTAL AGA 2017		470 440		70 269		70 269
TOTAL AGA						202 919

NOTE 8 : PASSIFS NON COURANTS
8.1. Impôt différé Passif

Ce poste de 11.860 milliers d'euros est relatif aux actifs de recherche et développement acquis dans le cadre de la fusion avec Topotarget en juin 2014. La diminution du montant d'impôt différé passif est liée à la variation de la valeur fiscale retenue au Danemark pour les actifs de R&D considérés.

8.2. Provisions

En milliers €	31/12/2016	Dotations	Reprises		30/06/2017
			utilisées	non utilisées	
Engagements de retraite	598	-113			485
Provision pour litiges et autres	39	34			73
Total provision pour risques et charges non courantes	637	-80	0	0	558

8.1.1. Engagements de retraite (IAS 19 révisée)

Les engagements de retraite des salariés danois d'Onxeo étant externalisés, la provision dans les comptes au 30 juin 2017 ne concerne que les salariés français du groupe.

La provision pour engagements de retraite s'élève à 484 milliers d'euros contre 598 milliers d'euros au 31 décembre 2016. L'impact au 30 juin 2017 est un gain de 92 milliers d'euros qui provient de l'évolution des effectifs. L'écart actuariel de -20 milliers d'euros a été inscrit directement en réserves en application de la norme.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

	30/06/2017	31/12/2016
Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament	CNN des Entreprises du Médicament
Age de départ en retraite	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant réforme sur les retraites	Entre 65 et 67 ans, en application de la loi du 10 novembre 2010 portant réforme sur les retraites
Date de calcul	30/06/2017	31/12/2016
Table de mortalité	INSEE 2015	INSEE 2015
Taux d'actualisation	1,87% (taux AA Reuters)	1.63% (taux AA Reuters)
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%
Taux de turn over	- 0 % de 16 à 24 ans - 4,42 % de 25 à 34 ans - 7,73 % de 35 à 44 ans - 2,76 % de 45 à 54 ans - 0,00 % au-dessus de 55 ans	- 0 % de 16 à 24 ans - 4,42 % de 25 à 34 ans - 7,73 % de 35 à 44 ans - 2,76 % de 45 à 54 ans - 0,00 % au-dessus de 55 ans
Taux de charges sociales	46% pour Onxeo FR	46% pour Onxeo FR

8.1.2. Provisions pour litiges

Comme au 31 décembre 2016, les risques éventuellement encourus dans le cadre des litiges en cours avec les sociétés SpeBio/SpePharm ne peuvent pas être évalués de manière fiable. La société estimant être dans son bon droit, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2017.

Litige avec SpeBio/SpePharm

En date du 27 février 2009, Onxeo a rompu la collaboration avec SpePharm et a repris à la joint-venture SpeBio les droits de commercialisation du Loramyc® en Europe. Onxeo a saisi la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) à l'encontre des sociétés SpePharm et SpeBio pour obtenir réparation du préjudice subi en raison des violations contractuelles commises par ces sociétés au titre du partenariat qui avait été convenu pour le lancement commercial du Loramyc®. Cette procédure s'inscrit dans la continuité de l'assignation qui avait été délivrée par Onxeo à SpeBio devant le Tribunal de Commerce de Paris le 27 février 2009 et qui n'a pas été placée par Onxeo. La société SpeBio a elle-même placé cette assignation au greffe du Tribunal de commerce alors qu'elle n'ignorait pas la saisine du Tribunal arbitral par Onxeo.

A titre reconventionnel, SpePharm devant le Tribunal arbitral et SpeBio devant le Tribunal de commerce ont présenté des demandes de dommages et intérêts.

Dans une sentence arbitrale partielle sur la seule question de sa compétence le Tribunal Arbitral a reconnu sa compétence au titre du seul contrat-cadre et à l'encontre de SpePharm uniquement.

Après avoir sursis à statuer sur sa propre compétence, le Tribunal de commerce de Paris s'est déclaré compétent. Onxeo poursuivant sa stratégie de rassembler le litige au sein d'une même instance, a formé un contredit de compétence devant la Cour d'appel de Paris. Ce contredit a été rejeté et la procédure a aujourd'hui repris devant le Tribunal de commerce.

Onxeo a sollicité devant le Tribunal de commerce l'intervention forcée de SpePharm. Par jugement du 3 mai 2016, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit à la demande d'Onxeo en prononçant l'intervention forcée de SpePharm et la jonction des procédures Onxeo c/ SpeBio et Onxeo c/ SpePharm.

SpePharm a formé contredit contre le jugement du 3 mai 2016.

SpePharm a déposé des conclusions aux fins de disjonction afin d'obtenir la disjonction des procédures et des conclusions subsidiaires afin que le Tribunal de commerce de Paris se déclare incompétent (au profit de la CCI). Le 5 juillet 2016, le Tribunal de commerce a sursis à statuer dans l'attente de la décision de la Cour d'appel saisie par voie de contredit par SpePharm et a rejeté les demandes de SpePharm et SpeBio en estimant qu'il n'y avait pas lieu de disjoindre les deux procédures.

Le 20 septembre 2016, la Cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable le contredit formé par la société SpePharm. La procédure devant le Tribunal de commerce de Paris a en conséquence, repris.

A l'audience du 6 février 2017, SpePharm a versé des conclusions dans lesquelles elle sollicite du Tribunal qu'il se déclare incompétent à son égard et formule diverses demandes.

A l'audience du 24 avril 2017 dont l'objet était d'entendre les parties sur la question de la compétence, le Juge a fixé une audience au 7 juin afin d'évoquer le fond et la procédure. Lors de l'audience du 7 juin 2017, le Juge a indiqué être en mesure de rendre un jugement le 10 octobre 2017 tant sur l'aspect procédural que sur le fond du dossier.

8.2. Autres dettes financières

Les autres dettes financières correspondent aux avances publiques remboursables reçues de Bpifrance pour le financement des programmes de R&D de la société.

En milliers €	30/06/2017	< 1 an	Entre 1 à 5 ans	+ de 5 ans
AsiDNA™	562	0	562	0
AsiDNA™	154	154	0	0
Livatag®	3 539	0	2 750	789
Livatag® (Prime)	460	0	0	460
Total	4 715	154	3 312	1 249

NOTE 9 : PASSIFS COURANTS

9.1. Dettes fournisseurs

En milliers €	30/06/2017	31/12/2016
Fournisseurs et comptes rattachés	7 835	9 246

9.2. Autres passifs

Le poste « autres passifs » comprend principalement des dettes sociales, fiscales et autres dettes.

En milliers €	30/06/2017	31/12/2016
Dettes sociales	1 489	1 536
Dettes fiscales	133	123
Autres dettes	1 364	1 405
Total	2 987	3 064

Les autres dettes correspondent aux revenus de licence différés à moins d'un an concernant les accords avec les partenaires Sosei, Novamed et Pint Pharma. Au titre du semestre, le montant repris en résultat et comptabilisé en chiffre d'affaires est de 596 milliers d'euros.

NOTE 10 : INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers €	Catégorie en application d'IAS 39	Net au 31/12/2016	Net au 30/06/2017	Montants du bilan selon IAS 39			Juste valeur selon IFRS7
				Coût amorti	Juste valeur en capitaux propres	Juste valeur en résultat	
Prêts	P&C	0	0	0	0	0	0
Dérivés à la juste valeur	AJVPR	0	0	0	0	0	0
Clients et créances rattachées	P&C	1 548	2 071	2 071	0	0	2 071
Autres créances	P&C	5 579	8 332	8 332	0	0	8 332
Dépôts de garantie	P&C	164	196	196	0	0	196
Autres actifs disponibles à la vente	ADV	110	141	0	0	141	141
Trésorerie et équivalents	AJVPR	29 243	27 654	24 452	0	3 202	27 654
Total Actifs		36 645	38 394	35 051	0	3 343	38 394
Emprunts obligataires	DACA	0	0	0	0	0	0
Emprunts dettes / Ets de crédit	DACA	106	155	155	0	0	155
Dérivés à la juste valeur	PJVPR	0	0	0	0	0	0
Avances BPI	DACA	4 454	4 715	4 715	0	0	4 715
Dettes fournisseurs	DACA	9 030	7 835	7 835	0	0	7 835
Autres dettes/ autres passifs	DACA	4 995	3 561	3 561	0	0	3 561
Total Passifs		18 585	16 266	16 266	0	0	16 266

Ventilation des actifs et passifs financiers à la juste valeur :

Le tableau ci-après présente les instruments financiers à la juste valeur répartis par niveau :

- Niveau 1 : instruments financiers cotés sur un marché actif
- Niveau 2 : instruments financiers dont la juste valeur est évaluée par des comparaisons avec des transactions de marchés observables sur des instruments similaires ou basée sur une méthode d'évaluation dont les variables incluent seulement des données de marchés observables

- Niveau 3 : instruments financiers dont la juste valeur est déterminée intégralement ou en partie à l'aide d'une méthode d'évaluation basée sur une estimation non fondée sur des prix de transactions de marché sur des instruments similaires.

En milliers €	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dérivés à la juste valeur par résultat	0	0	0
Dérivés à la juste valeur par les capitaux propres	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	0	141	0
Titres monétaires disponibles à la vente	0	3 202	0
Total Actifs financiers	0	3 343	0
Dérivés à la juste valeur par le résultat	0	0	0
Dérivés à la juste valeur par les capitaux propres	0	0	0
Total Passifs financiers	0	0	0

NOTE 11 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

11.1. Chiffre d'affaires

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires récurrent provenant des accords de licence	1 893	1 824
Chiffre d'affaires non récurrent provenant des accords de licence	1 474	54
Autre chiffre d'affaires		
Total chiffre d'affaires	3 367	1 878

Le chiffre d'affaires récurrent provient des ventes de produits et de royalties sur ventes liées aux accords de licence mis en place par la Société. L'augmentation s'explique pour l'essentiel par l'étalement du montant reçu à la signature en 2016 de l'accord de licence avec Pint Pharma (chiffre d'affaires non récurrent), conformément à la norme IAS 18.

Conformément à la norme IFRS 8.32 et 33, le tableau ci-dessous précise l'origine du chiffre d'affaires en termes de zone géographique ainsi que par rapport aux deux portefeuilles de produits de la société :

Répartition du chiffre d'affaires En milliers €	30/06/2017	30/06/2016
Produits orphelins en Oncologie	1 522	965
Autres Produits	1 845	913
Total	3 367	1 878
Europe	437	339
Reste du monde	2 932	1 538
Total	3 367	1 878

11.2. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016
Salaires	2 909	2 698
Charges	1 134	1 153
Avantages au personnel (IFRS 2)	249	113
Crédit Impôt Recherche Imputé	-576	-509
Subventions d'exploitation Imputées	0	0
Total charges de personnel	3 716	3 455

La variation des salaires et des charges par rapport à 2016 est liée à la variation de la structure des effectifs. L'effectif total (*salariés et mandataire social*) s'établit à 57 personnes au 30 juin 2017.

11.3. Charges externes

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016
Frais de R&D	8 552	6 541
Subventions d'exploitation Imputées	0	0
Crédit Impôt Recherche Imputé	-1 446	-1 151
Frais généraux et administratifs	2 565	3 094
Total	9 672	8 484

L'augmentation des frais de R&D s'explique par le déploiement des programmes de R&D avec Livatag® et AsiDNA™.

11.4. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation concernent la régularisation d'anciennes créances avec un tiers qui avaient été préalablement provisionnée intégralement.

NOTE 12 : RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier d'un montant de (338) milliers d'euros au 30 juin 2017, contre (210) milliers d'euros au 30 juin 2016, provient pour l'essentiel de l'impact des variations de change sur les opérations et les actifs de la société.

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

En milliers €	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires	-11 627	-11 227
Nombre d'actions ordinaires	50 572 815	41 470 860
Nombre d'actions propres	32 907	32 907
Résultat net par action	(0,23)	(0,27)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (le numérateur) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le dénominateur) au cours de la période.

NOTE 14 : PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 ne présentent pas de caractères significatifs dans les comptes au 30 juin 2017.

NOTE 15 : EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il n'y a pas eu d'événement postérieur au 30 juin 2017 susceptible d'avoir un impact sur les comptes semestriels.

8. CERTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Je certifie qu'à ma connaissance, les comptes consolidés semestriels résumés ont été préparés conformément aux normes comptables en vigueur et donnent une image fidèle des actifs, de la situation financière ainsi que des résultats de la Société et de toutes les sociétés incluses dans la consolidation, et que le rapport de gestion semestriel (présenté en page 3 de ce rapport) donne une image fidèle des événements importants au cours des six premiers mois, de leur impact sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des incertitudes pour les six mois restants de l'année.

Le 28 juillet 2017

Madame Judith Greciet
Directeur-général

9. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017

GRANT THORNTON

*Membre français de Grant Thornton International
Rue du Pont
92 Neuilly sur Seine
S.A. au capital de € 2.297.184*

*Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris*

ERNST & YOUNG Audit

*1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable*

*Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles*

Onxeo

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés la société Onxeo, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Jean-Pierre Colle /Samuel Clochard

ERNST & YOUNG Audit

Franck Sebag